



## Informations sur CDD.....

Par **rubis2008**, le **27/03/2015** à **10:52**

Bonjour,

J'aimerais avoir des informations concernant le CDD dans le privé.

J'ai eu un premier cdd du 3 décembre 2013 au 30 septembre 2014 (surcroit d'activité), ensuite un avenant au cdd du 01 octobre 2015 au 31 juillet 2015 (surcroit d'activité).

Or il s'avère que un CDD ne peut durer 18 mois donc je pense que si mes calculs sont bons il devrait se terminer le 31 mai 2015 et non le 31 juillet 2015.

Je souhaiterais savoir si je pouvais envoyer un courrier en leur disant que je ne souhaite pas continuer et que j'arrêterai pour le 31 mai 2015 (car cdd max 18 mois).

Ma question : est ce que j'aurai droit au assedic ?

Merci bien  
rubis

Par **moisse**, le **27/03/2015** à **12:01**

Questions déjà posées et ayant reçu réponses.